

Le p'tit Taillebourgeois



Bulletin municipal n° 116

Juillet 2025

Directeur de publication - DAO : Pierre TEXIER

Commission du Bulletin Municipal :

Giliane BROOME, Christine TEXIER, Laurence WEILL dit MOREY, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU, Daniel ARROYO-BISHOP, Pierre TEXIER.

Photographies : équipe municipale, commissions municipales, associations, J-F WEILL dit MOREY

SOMMAIRE :

Editorial de monsieur le Maire :	page 3
Au fil de la vie :	page 4
Vie municipale :	pages 5-13
Patrimoine Paysager	pages 14-15
Patrimoine Historique et Architectural	pages 16-19
Vie associative :	pages 20-25
Informations générales :	page 26
Délibérations importantes :	pages 27-29
Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services :	pages 30-31

Compte tenu des nombreux ordres du jour des réunions, nous ne pouvons pas tout publier dans ce bulletin. Comme évoqué dans le numéro 106, nous ne publions que les décisions les plus importantes du conseil municipal.

Nous rappelons que les délibérations et comptes-rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la municipalité et sur demande, au secrétariat.

Les associations ou collaborateurs sont informés qu'ils ont l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et qu'ils ont notamment bien vérifié les autorisations des droits à l'image et de droits d'auteur

imprimé par Primus-Print

Le mot du Maire :

Le bulletin municipal n°116 sera donc le dernier bulletin de cette mandature, conformément aux directives de l'Etat qui interdit toute promotion des élu(e)s à partir du 01 Septembre 2024, dans le cadre des élections municipales de Mars 2026.

Au regard de ces directives, nous n'aurons donc, le Maire d'Annepont et moi-même, pas l'occasion de faire l'inauguration de notre nouvelle école en temps et en heure. Cette école, une des principales motivations de nos deux mandats que les professionnels nous envient déjà et pour laquelle je signe dès à présent des demandes d'inscriptions d'enfants de Grandjean, Juicq et Taillant.

5 millions d'euros, vous me direz, est-ce bien raisonnable ? Je vous répondrais que c'est pour moi, la plus belle et la plus inspirée des dépenses pour un élu au regard du coût d'un rond-point routier ou d'une nouvelle piscine.

Je remercie un peu en avance, tous les élu(e)s, membres d'associations, administré(e)s, qui ont œuvré et participé à mes côtés, à la réalisation de nos promesses électorales.

Car si nous reprenons mot à mot la feuille de route que nous vous avons proposée aux élections 2020 :

Les "très gros" dossiers (en termes de coût) :

- finaliser la construction de l'école
- consolider l'état sanitaire de notre Patrimoine

Les dossiers importants (en termes de coût):

- la défense extérieure contre l'incendie
- l'entretien des routes et chemins

Les dossiers réguliers :

- la protection et défense des intérêts des administrés, dans le respect des textes de lois et des compétences attribuées au Maire
- le développement des activités touristiques (dont Camping-car Park et nouvelles installations), des animations gratuites
- les panneaux municipaux, de rues et chemins, la mise à jour des données du cimetière, les bulletins municipaux, le site internet
- les relations et les facilités accordées aux associations Taillebourgeoises
- l'assistance et les conseils aux personnes en difficulté
- les économies réalisées sur de nombreuses lignes budgétaires

, je crois que la mission que vous nous avez confiée a été remplie et plus encore quand on y ajoute les imprévus (affaissement de la cantine du Parc, du pont de la Brossardière, dégâts inondations, dépenses pour les plans « canicule », etc.).

A l'horizon 2026, pour garder une même énergie de réussite au sein du futur conseil municipal, il conviendrait d'intégrer à l'équipe, des « jeunes », avec pour objectif, par la transmission des savoirs, de préparer le futur de notre village en les formant à :

- l'étendue des compétences territoriales,
- les bons positionnements avec les partenaires politiques et administratifs,
- la bonne utilisation de nos ressources financières,
- l'interdépendance entre tous nos domaines d'intervention.

Bel été à toutes et à tous,

Le Maire

Au fil de la vie:

Naissances :

CISSE Kaylan, Saïd - 24-02-2025

ROUSSEAU Moana, Juliette, Mickaële, Sandrine - 03-03-2025

DOFFEMOND Nina, Camille -15-05-2025

Mariage :

THOMASSIN Adeline et GUILLOT Fabrice - 07-06-2025

Décès :

GENTIL Pascal - 27-01-2025

BILBAUD Jacqueline - 15-03-2025

OLIVIER Christophe - 21-03-2025

LENORMAND Annie - 04-04-2025

PERRET Josiane - 16-04-2025

BROOME William - 22-04-2025

RENOUX Annick - 13-06-2025

Mariage du plus jeune élu et adjoint



Vie municipale

Travaux de “point à temps” , 9 tonnes à la main!



Les Renaudins : agrandissement de l'emplacement pour la collecte CYCLAD



Reprise du fossé à " la Vergne " et du lavoir



Réparation du mur du cimetière avec agents, conseillers et bénévoles.
Economie au regard des devis proposés = 2500 €



Enlèvement des végétaux pour l'illumination de la tour et chantier de réfection chez un particulier de la Rue Aliénor



Complément d'illumination de la partie supérieure de la Tour
(15 spots leds à 5 € chez Bricodépôt).
L'installation est posée, sans aucun trou dans la pierre.



Travaux de réfection du pont de la Brossardière (entreprise BTPS)



Mise en place de nouvelles pancartes (réalisées en régie) pour commerces, artisanats et autres, en centre bourg.



Mise en place d'un cheminement et panorama pour PMR (personnes à mobilité réduite)



La maintenance du pancartage SNCF aux abords des Passages à Niveau en agglomération, une dépense à la charge de la commune !



Visite du chantier de l'école par les élu(e)s le 15 Mars 2025



Visite du chantier de l'école par madame la Sous-préfète le 03 Avril 2025



Le chantier de l'école tôt le matin

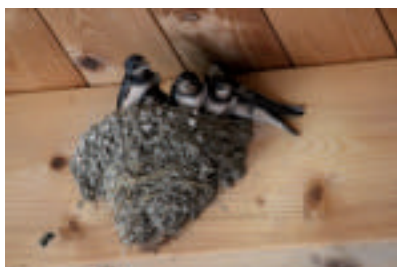


COMMISSION PATRIMOINE PAYSAGER

Crise du logement pour les hirondelles

A la fin de l'hiver, j'ai été interpellée par plusieurs habitants de la rue Aliénor quant à la destruction de 12 nids d'hirondelles de fenêtre. J'ai dû donc appeler la LPO et l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Une enquête a été diligentée et un contact a été pris entre le propriétaire et le « gendarme » de l'OFB. Le propriétaire ne connaissait pas la législation aussi il n'y aura pas de poursuites sinon une réparation du préjudice.

Actuellement, des hirondelles ont reconstruit des nids, 3 pour l'instant. On ne peut rien faire pour ne pas les déranger. Après leur départ, le propriétaire sera invité à placer une planche sous les nids pour éviter les salissures et à ajouter des structures de nids artificiels si tous n'ont pas été reconstruits. A voir en octobre.



Cependant, je rappelle à tous l'existence d'une fiche juridique éditée par la LPO sur son site. En voici l'introduction et le lien :

<https://www.lpo.fr/media/read/5063/file/Hirondelles%20et%20martinets.pdf>.

« Chaque année, de nombreux nids d'hirondelles et de martinets sont détruits ou déplacés au nom de travaux d'aménagement ou pour empêcher les salissures. Cela perturbe ces oiseaux au retour de leur migration hivernale puisqu'ils ont tendance à revenir aux mêmes nids. C'est un facteur important du déclin alarmant de ces espèces.

Protection juridique

Les hirondelles et martinets sont tous deux des espèces protégées au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement (article issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature).

L'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection est l'application de l'article L411-1 aux espèces d'oiseaux. En ce qui concerne toutes les espèces d'oiseaux protégées, sont interdits en tout temps et en tout lieu :

- "la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids"
- "la destruction, la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel"
- "la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée"
- "la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens d'oiseaux prélevés"

D'après Article du site LPO

Il est donc interdit de détruire ou d'enlever un nid d'hirondelle ou de martinet, même en dehors des périodes de présence de ces espèces ! »



Trois hirondeaux en attente de repas



Arrivée d'un parent



Parents et jeunes au nid

Enquête hirondelles du 19 juin :

Le 19 juin, je suis passée dans le bourg, depuis la rue du Port jusqu'en haut de la rue Aliénor. J'ai noté 13 maisons avec des nids d'hirondelles de fenêtre et deux lieux de nidification probable d'hirondelles rustiques. Pour ces dernières, j'ai besoin de l'aide des habitants. Les hirondelles rustiques font leurs nids dans les bâtiments aussi je ne peux pas les suivre...

Une information de dernière minute : à la boulangerie « Le Fournil de Lenzo », 5 nids d'hirondelles rustiques ont été comptabilisés dans le bâtiment du fournil... A vous de compter...

Si vous constatez, dans vos garages et autres bâtiments ouverts, la présence d'hirondelles avec du rouge sous la gorge et deux longues plumes en « filets » à la queue, pouvez-vous compter les nids, prendre des photos et tout transmettre à la mairie ? Ces données sont transmises ensuite à la LPO puis au Muséum d'histoire naturelle. Vous aurez apporté votre contribution à la science.



Maison du 48 rue Aliénor, 9 nids ont été rebâtis. Le pose d'une planche sera nécessaire pour assurer la propreté.

Photos : Nadine Ganthy

Un vol d'une trentaine de martinets noirs a été vu au-dessus du village ! Où nichent-ils ? ...



JOURNÉES DU TAILLEBOURG 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022 PATRIMOINE



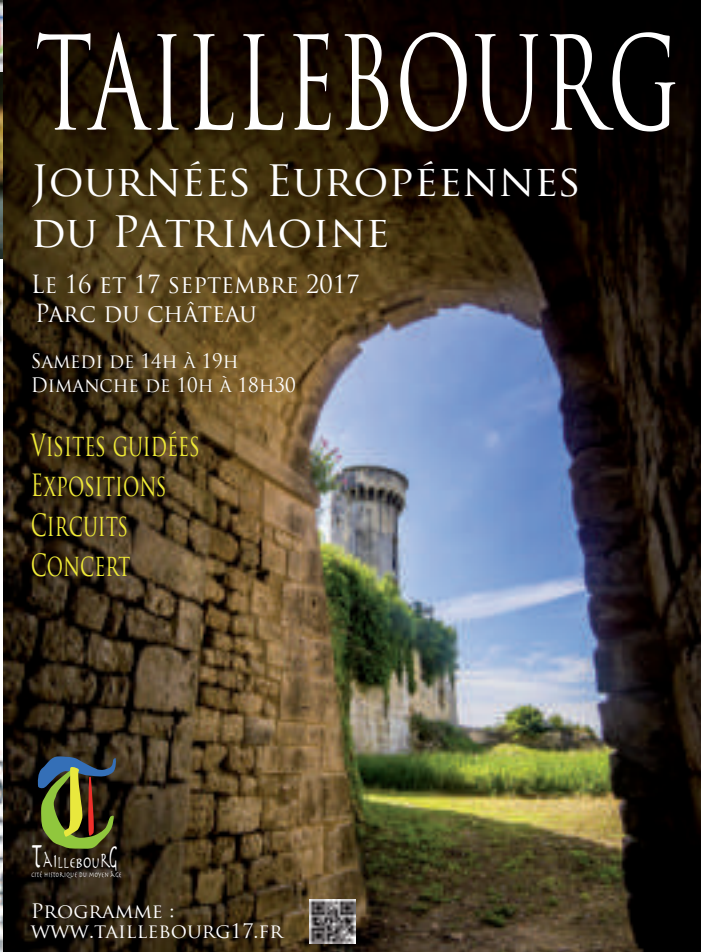
TAILLEBOURG

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

LE 16 ET 17 SEPTEMBRE 2017
PARC DU CHÂTEAU

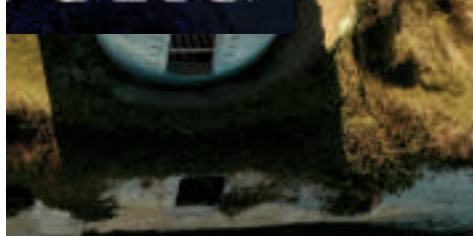
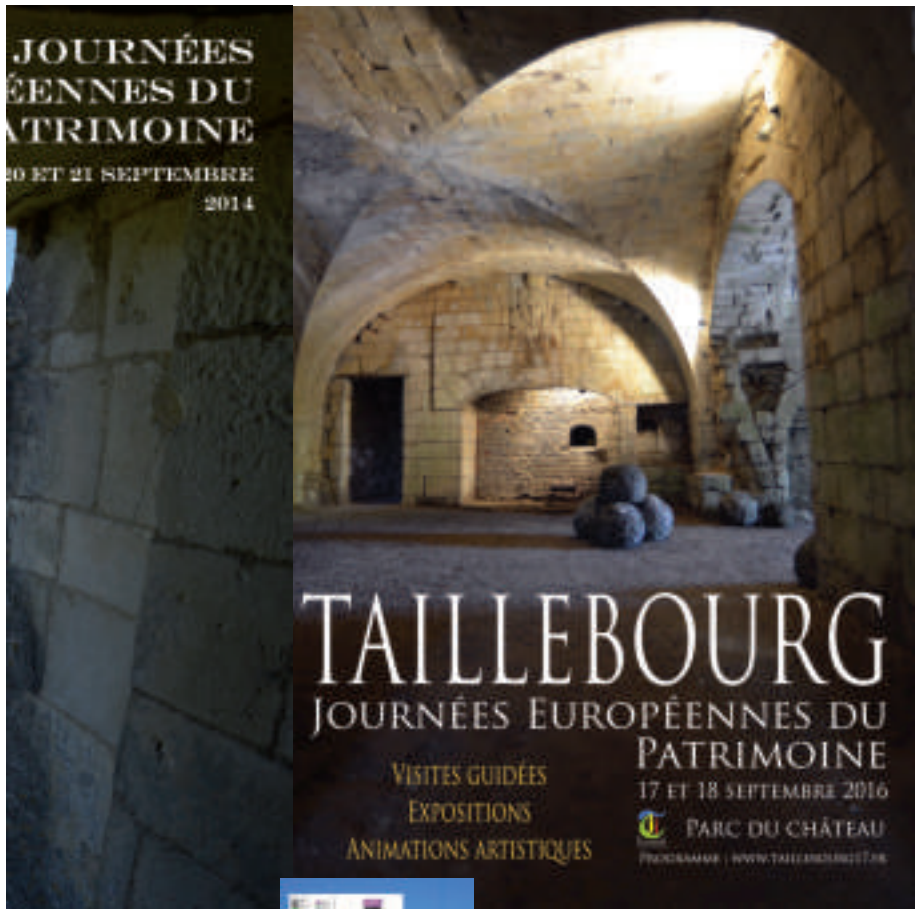
SAMEDI DE 14H À 19H
DIMANCHE DE 10H À 18H30

VISITES GUIDÉES
EXPOSITIONS
CIRCUITS
CONCERT



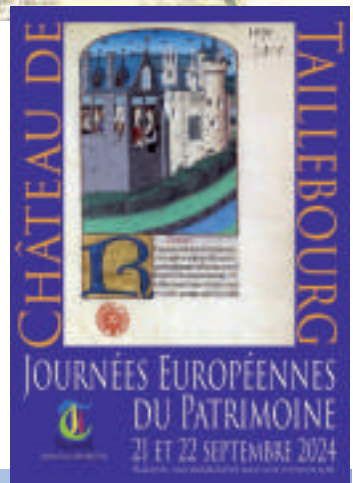
PROGRAMME :
WWW.TAILLEBOURG17.FR





Merci

Nous voulons remercier ici, dans ce bulletin municipal, toutes les personnes, membres de la Commission patrimoine, élus, agents municipaux, bénévoles, associations, artistes et conférenciers,... qui ont collaboré avec nous pendant ces douze années à la protection et valorisation du patrimoine taillebourgeois.



Journées européennes du patrimoine

Rendez-vous le samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2025, pour la 42^e édition sur le thème du « *Patrimoine architectural* »

Une nouvelle occasion de mettre à l'honneur le patrimoine taillebourgeois, son site classé au titre des Monuments historiques, niveau de protection attribué le plus élevé, ainsi que le bourg et ses environs, classé « Site Patrimonial Remarquable »

Cette année, sera présentée l'Exposition « *Cartographie de la Charente-Maritime. Évolution des représentations et des usages du XVI^e au XXI^e siècle* », réalisée par les Archives départementales de la Charente-Maritime.

Des cartes aquarelles ornées de monstres marins aux cartes rigoureusement utilitaires, les cartes choisies pour cette exposition parmi le riche fonds conservé aux Archives départementales de la Charente-Maritime, proposent un voyage au fil de la lente évolution de la représentation du territoire, qui commence avec la première carte de l'Aunis et de la Saintonge de 1575. Les cartes se sont faites de plus en plus précises pour répondre aux exigences économiques et militaires des contemporains et de l'administration royale, puis de celle mise en place par la République. Elles ont été également le reflet des progrès scientifiques techniques des géographes et des ingénieurs hydrographes.

MONUMENT



HISTORIQUE

© Ministère de la Culture



Extrait de la carte de la Généralité de La Rochelle, 1782, AD17



Extrait du Plan du territoire de Taillebourg, 1793-1794.

Les taillebourgeois pourront découvrir les plans anciens de Taillebourg et principalement celui de l'« An II » du calendrier républicain (1793 - 1794), conservé à la Mairie et restauré récemment. Vous y trouverez peut-être le nom de vos aïeux et la maison où ils habitaient au 18^e siècle. Par exemple, la famille MARIAUD, maîtres charpentiers et constructeurs de navires, qu'avaient leur chantier naval au bord de la Charente.

Le programme définitif des 12^{ème} Journées du patrimoine, organisées par la Commission

du Patrimoine - Mairie de Taillebourg, sera à découvrir fin août sur le site web de la mairie.



SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE

© Ministère de la Culture

D. et M. Arroyo-Bishop

SOUVENIRS DE VOYAGEURS :

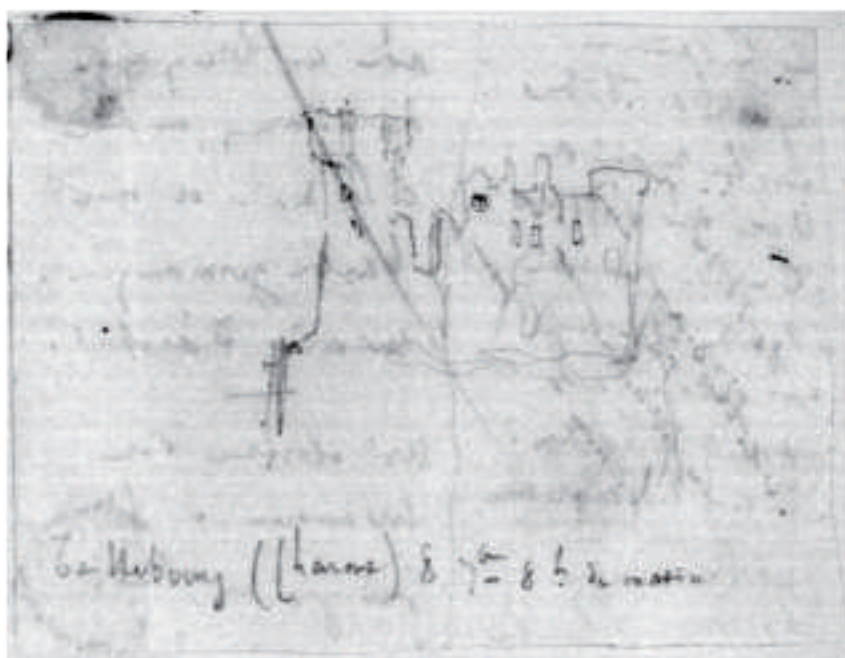
Victor HUGO (1802-1885)

Romancier, poète, dramaturge, politique et artiste.



Portrait de Victor Hugo, vers 1848, Source : Bibliothèque municipale de Besançon.

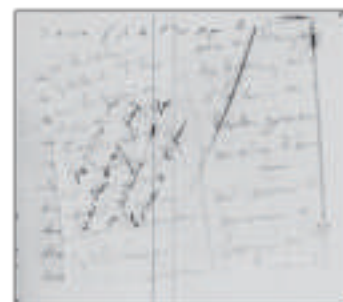
Un matin du mois de septembre 1843, Victor Hugo descend la Charente en bateau à vapeur et contemple les ruines du château de Taillebourg. Il en a fait ce simple dessin sur un petit morceau de papier, gardé dans son cahier de voyages. Le lendemain, le 9 septembre, il apprendra à Rochefort la mort tragique de sa fille, Léopoldine, fait qui marquera profondément sa vie et son œuvre.



Annotation sous le dessin : Taillebourg (Charente) 8 septembre 8 heures du matin



Auteur : Victor Hugo. Notes du voyage aux Pyrénées et en Espagne. 1843. Source : bnf NAF 13350



Annotation au dos du dessin : "dessin de Taillebourg ..."

Texte dans le carnet :



" Rien n'est charmant comme La Charente de Saintes à Rochefort. rivière étroite, claire, vive, prairies et collines. de vieux châteaux comme Taillebourg, de vieilles villes comme Saint-Savinien. quelques lieues plus loin, cette rivière entre dans les marais et devient une flaque de boue que la marée remue et rend fétide "

L'œuvre graphique de Victor Hugo va commencer dans ses carnets, lors de ses voyages, illustrés avec de petits dessins à la mine de plomb. A partir de 1850 (exil à Jersey), il développa et diversifia ses techniques de dessin pour créer une importante œuvre plastique, peu connue.

D. et M. Arroyo-Bishop



Les Baladins du
Comté de
Taillebourg

Sacre bleu ! Ils reviennent

On vous explique tout !

Nous vous présentons lors des vœux de début d'année nos projets pour l'année 2025 et nous évoquons le troisième volet de notre trilogie à venir en 2026.

Mais nous n'en sommes pas là !

Attention, ils reviennent.

il va falloir résister, saurez-vous le faire jusqu'au spectacle que vous attendez avec impatience programmé pour les 24, 25, 26, 27 et 28 juillet.

Nous pouvons déjà vous révéler que pour la troisième année consécutive nous sommes labélisés « Sites en Scène ». Nous sommes peu fiers de faire partie des 31 spectacles sélectionnés.

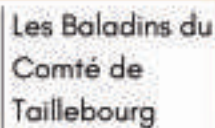
Pour garder le contact et tout savoir : www.baladinscomtetaillebourg.fr



@baladinstaillebourg



baladins.comte.taillebourg



L'objectif des Baladins du Comté de Taillebourg est d'animer et de participer à la vie culturelle.

Nous avons déjà pu organiser plusieurs évènements dont le «Bal'adins» que la météo est venue perturber. Heureusement, la salle des fêtes a pu nous accueillir et ce fut tout de même un très bon moment



Tout le monde a pu danser grâce à l'animation de «Copains d'Abord» et de «Mama Loca». Mais peut-être étions nous déjà observés par d'étranges personnages, les retrouverez-vous ?

Retrouvez ci-dessous
notre spectacle
Des Drakkars aux Chars

Début des réservations le 15 juin sur :
www.baladinscomtetaillebourg.fr
 aux offices de tourisme Vals de Saintonge



Vous avez pu apercevoir dans Taillebourg les tournages vidéos qui se sont déroulés les 15 et 16 mars... Pour en savoir plus venez à notre spectacle sans jamais oublier que tout ceci n'est possible que grâce à vous, à l'engagement de tous et aux partenaires qui nous soutiennent.



AAPPMA

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique



La Gaule Charentaise

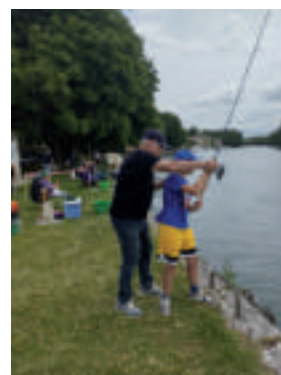
Tout le conseil d'administration de l'AAPPMA La Gaule Charentaise vous souhaite de passer un bel été malgré le contexte mondial !

Notre « Bourse Matériel de Pêche » s'est déroulé le dimanche 13 avril à Saint Vaize. Six exposants étaient présents. Tout au long de la journée, beaucoup de personnes sont venues se balader et parfois acheter du matériel. Journée très agréable et conviviale !

Merci à la commune de Saint Vaize.

Journée du 18 mai, pêche à la truite pour les jeunes et femmes autour de l'étang dit « Charrier ». Cette année belle journée ensoleillée, ce qui nous change ! Mais du coup, moins d'ados présents, mais de tout jeunes pêcheurs sont venus et ont pu repartir avec leurs six truites et quelques goodies. Merci à eux d'être venus vers nous ainsi bien-sûr qu'à leurs accompagnants ! Merci à M Charrier qui nous a gentiment ouvert les portes de sa propriété

Et pour finir, la journée du 1 juin avec la Fête de Pêche sur les quais de Taillebourg, en partenariat avec les AAPPMA de Port d'Envaux et de Saint Savinien. Nous avons passé de bons moments avec du public tout au long de la journée. Merci à tous les bénévoles, des trois AAPPMA, merci au public, parfois très jeune d'être venu nous rencontrer, merci aussi à l'EPTB pour le prêt d'affiches d'informations qui ont été très regardées, merci à la commune de Taillebourg.



N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, visiter notre site internet ou notre page Facebook. Tél : 06 62 28 25 18

www.lagaulecharentaise17.fr

www.facebook.com/lagaulecharentaise

лагаulecharentaise@gmail.com

Société Sportive de Taillebourg



La Société Sportive de Taillebourg se réjouit de constater que pour la deuxième année consécutive le nombre des adhésions a augmenté.



Un tarif doux donne maintenant droit à deux cours par semaine hors vacances et jours fériés le lundi à la salle des fêtes de Taillebourg et le vendredi à celle d'Annepont.



- cours mixtes: des messieurs apportent depuis plusieurs années leur bonne humeur au cours.
- exercices variés à la portée de tous
- deux cours d'essai gratuits.



Reprise des cours après l'arrêt estival :
Lundi 1^{er} septembre 10 à 11 h salle des fêtes de Taillebourg.
Vendredi 5 septembre 10 à 11 h salle des fêtes d'Annepont.



Renseignements : 06 06 94 59 49

L'association les Parasols de Taillebourg organise une nouvelle fois sa brocante dans le parc du château de Taillebourg le 21 septembre 2025.

Couplée aux journées du patrimoine, vous pourrez ainsi en profiter pour découvrir lors de visites guidées gratuites et exposition la riche histoire de ce village situé au bord de la Charente.

Une belle journée d'automne à partager en famille ou entre amis pour venir chiner.

Petite restauration sur place.

Réservations ouvertes et informations :
06 62 37 76 73 ou 06 83 16 14 50

2.50€ ml

Association les Parasols de Taillebourg w175061301



L'association des parents d'élèves : une petite équipe au service des enfants !

Cette année encore, l'Association des Parents d'Élèves Annepont-Taillebourg s'est mobilisée pour proposer des moments conviviaux et soutenir les projets scolaires de nos enfants. Grâce à l'énergie des parents bénévoles, plusieurs événements ont rythmé l'année et rassemblé enfants, parents et enseignants.

Ces actions sont essentielles à la vie de l'école. Elles permettent d'aider au financement des sorties scolaires et de récolter des fonds pour du matériel pédagogique. Cette année, cela a notamment permis de contribuer à la sortie au Puy du Fou, et l'association a pu également offrir aux enfants des ballons de basket et des balançoires d'équilibre.

L'APE prépare déjà les prochaines animations : tenue de la buvette aux nocturnes en Vals de Saintonge le 15 août à Taillebourg, participation à la journée du patrimoine, et d'autres surprises à venir !

Pour continuer, nous avons besoin de vous !

L'année prochaine, certains membres de l'équipe ne pourront pas renouveler leur engagement. Nous manquons de parents bénévoles pour faire vivre l'association et organiser ces moments précieux.

Envie de nous rejoindre ? Pour un petit coup de main ponctuel, une présence lors d'un événement, une idée à partager... chaque aide compte !

Pour nous écrire : assoparentstaillebourg@gmail.com

Avec vous, tout devient possible pour nos enfants !



Venez glisser sur la Charente avec le Nautic Club de Taillebourg !

Cet été, le Nautic Club de Taillebourg vous accueille pour profiter pleinement de la Charente, en famille ou entre amis ! Débutants ou initiés, petits ou grands, chacun trouvera son bonheur parmi nos activités nautiques.



■ Envie de sensations fortes, essayez-vous au ski nautique ou au wakeboard encadré par notre équipe de passionnés.



■ Pour un moment plus calme au fil de l'eau, partez en balade en paddle sur la Charente. Idéal pour découvrir la nature environnante et profiter d'un moment zen, seul ou en groupe.



■ Les sessions sont adaptées à tous les niveaux, dès 4 ans, avec du matériel de qualité et en toute sécurité.

*À très bientôt sur
l'eau !*

📍 Retrouvez-nous le long de la Charente, sur les Quais de Taillebourg.

🎯 Tarif préférentiel pour les habitants de Taillebourg et Port d'Envaux.

☎ Réservations au : 07 50 99 30 42 ou sur skino.fr

🌐 Infos et tarifs sur : www.nauticclubtaillebourg.com

📺 Suivez-nous aussi sur Facebook, Tik Tok et Instagram !

Informations générales

Julie Weill Dit Morey, notre petite judokate Taillebourgeoise décroche un joli podium aux Championnats du monde militaires 2025, à Warendorf en Allemagne, le 24 juin dernier.

Une belle médaille de bronze méritée, sachant qu'il s'en est fallu de (très) peu en demi-finale contre Mascha Ballhaus (3ème mondiale dans la ranking list WRL en -52 Kg).

Encore deux nouvelles victoires sur Ippon, dont le dernier en moins de 12 secondes de combat !

Félicitations Julie !



Mise en place de notre point Info-Tourisme estival en collaboration avec la CdC et Charentes-Tourisme, visites guidées, immersion dans le Patrimoine avec un drone, sites en scène, Nocturnes des Vals de Saintonge, etc.)



Lila accueille les touristes et visiteurs pendant la période estivale





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2025

L'un deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXIER.

Etaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Jean-Noël FLEGEO, Daniel ARROYO BISHOP, Gillian BROOME, Sylvie ALBERT, Catherine SARRAZIN, Ludovic ERABLE, Guillaume COVELA RODRIGUEZ.

Absents excusés : Claire FAVREAU, Thomas TAVERNIER

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Philippe GANTHY

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice : 12	
Présents : 10	
Absents : 2	
Nombre de suffrages exprimés : 10	
Pour : 10	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Date de convocation : 21-03-2025

DEL 2025-06

OBJET : Approbation Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L. 153-36 à L. 153-48 relatifs à la Modification Simplifiée,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Taillebourg approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2007,

Vu l'arrêté du 22 décembre 2023 ayant mis en œuvre la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération relative aux modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 en date du 26 septembre 2024,

Vu la mise à disposition du dossier au public qui s'est déroulée du 15 octobre 2024 au 15 novembre 2024,

Vu les avis des personnes publiques associées :

Vu la consultation du public,

Rapport

Taillebourg compte parmi ses différents hameaux présents sur la commune, un hameau appelé « les Fèvres », il comporte d'anciens bâtiments agricoles hors d'usage.

Le projet doit permettre le changement de destination de ces anciens bâtiments agricoles pour les transformer en habitation. Étant donné que l'activité agricole ne subsiste plus à cet endroit, réinvestir les bâtiments permettrait d'empêcher la détérioration de ceux-ci tout en encourageant à l'objectif d'accueil de population.

Dans cet objectif, il apparaît donc nécessaire de faire modifier le règlement écrit et graphique du PLU de Taillebourg afin d'intégrer le projet de la commune sur le hameau des Fèvres.

La présente modification simplifiée consiste donc comme suit :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 mars 2025

L'un deux mille vingt-cinq, le six mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre TEXIER.

Etaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU, Catherine SARRAZIN, Ludovic ERABLE, Jean-Noël FLEGEO, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Daniel ARROYO BISHOP.

Absents excusés : Gillian BROOME, Thomas TAVERNIER

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Philippe GANTHY

Invitée : Katia ROUET – Secrétaire Générale de Mairie

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice : 12	
Présents : 10	
Absents : 2	
Nombre de suffrages exprimés : 10	
Pour : 10	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Date de convocation : 27-02-2025

DEL 2025-03

OBJET : Demande de subventions – Réparation Pont de la Brossardière

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que suite à sa rencontre avec M. Débas-Monclair, responsable du Service Ouvrages d'Art du Syndicat de la Vairie, des travaux de réparation du Pont de la Brossardière sont obligatoires et nécessaires à la réouverture de la voie.

Monsieur le Maire présente le devis du Syndicat de Vairie d'un montant de 55 279,86 euros.

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal afin qu'ils l'autorisent à entreprendre les démarches de demandes de subventions auprès de différents organismes : Conseil Départemental, Etat via le programme national Ponts Travaux.

Après en avoir débattu les membres du Conseil Municipal

- Autorisent Monsieur le Maire à entreprendre les démarches de demandes de subventions et valident le devis du Syndicat de Vairie,
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Vote du Conseil : Tous POUR

Le secrétaire de séance
Philippe GANTHY

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAILLEBOURG

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Fabrice GUILLOT

Étaient présents :

Fabrice GUILLOT, Philippe GANTHY, Ludovic ERABLE, Daniel ARROYO BISHOP, Jean-Noël FLEGEO, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Sylvie ALBERT, Catherine SARRAZIN, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU

Présente(s) :

Gillian BROOME a donné pouvoir à Sylvie ALBERT

Étaient absent(s) :

Thomas TAVERNIER

Étaient excusé(s) :

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	9	10
		Prés : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Date de la convocation
03 avril 2025

Nombre de suffrages
10

Acte rendu exécutoire après dépôt
au Préfet de la

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt au Préfet de la	Acte rendu exécutoire après dépôt au Préfet de la
et publication du	et publication du

Le Compte Administratif de l'exercice 2024 est arrêté ainsi les comptes

Dépenses		Recettes	
Prévu :	548 925,54	Prévu :	988 543,34
Réalisé :	499 810,43	Réalisé :	742 011,30
Reste à réaliser :	12 512,05	Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement		Recettes	
Prévu :	548 925,54	Prévu :	988 543,34
Réalisé :	301 802,20	Réalisé :	869 530,94
Reste à réaliser :	87 562,11	Reste à réaliser :	0,00
Résultat de l'exercice		Résultat global	
Investissement :	107 725,23	Investissement :	107 725,23
Fonctionnement :	208 519,64	Fonctionnement :	208 519,64
Résultat global :	100 791,41	Résultat global :	100 791,41

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Président du conseil s'étant retiré lors du vote.
Ont signé : Président de séance et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Taillebourg

le(s) secrétaire(s) de séance



DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE TAILLEBOURG

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL



NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 12
Présents : 10
Absents : 2
Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 03-04-2025
DEL 2025-10

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TEXIER Pierre,

Étaient présents : Pierre TEXIER, Philippe GANTHY, Fabrice GUILLOT, Daniel ARROYO BISHOP, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Ludovic ERABLE, Jean-Noël FLEGEO, Claire FAVREAU, Catherine SARRAZIN, Sylvie ALBERT

Absents excusés : Gillian BROOME a donné pouvoir à Sylvie ALBERT, Thomas TAVERNIER

A été nommée comme secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Invitée : Katia ROUJET - Secrétaire de Mairie

OBJET : Vote des taux d'imposition - Etat 1259

Monsieur le maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales appliquées sur la commune.

Taux d'imposition communaux 2024	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal sont favorables à un maintien du taux communal pour la taxe foncière bâti et à un maintien du taux pour la taxe foncière non bâti, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale sera lui le même que les années passées par conséquent, le conseil municipal décide d'adopter pour 2025 les taux suivants :

	Taux d'imposition communaux 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,13
Taxe foncière (bâti)	56,37
Taxe foncière (non bâti)	67,07

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à Taillebourg
Le Maire, Pierre TEXIER

Vote : Tous POUR

Le secrétaire de séance
Philippe GANTHY

La présente délibération peut être l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services

Mairie :

2 Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 20 - contact@taillebourg17.fr
Site internet : <https://www.taillebourg17.fr>
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - Du mardi au vendredi 08h30-12h00
Samedi 1er et 3ème du mois : 09h00-12h00

Parc du château : ouvert au public de 8h à 20h (sauf animations, spectacles ou phénomène météo)

Agence Postale Communale :

Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 98 40 02
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - mardi, jeudi et vendredi 08h45-12h30
samedi 09h00-12h00 - Fermée le mercredi

Ecole Primaire :

Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 77 49
Ecole Maternelle : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 80 94

Cyclad (collecte des ordures ménagères) :

tél : 05 46 07 16 66 - Site internet : <https://www.cyclad.org>
Le dépôt des ordures ménagères doit se faire dans les différents points de collectes de la commune.

Déchetterie pour les encombrants : lieu-dit La Jamette, 17350 Saint Savinien
Ouverture au public **(nouveaux horaires)**:

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Fermée le Jeudi

POMPIERS : 18 SAMU : 15 CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80 GENDARMERIE : 17

Gendarmerie St Jean d'Angély - tél : 05 46 32 04 27 cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cabinet d'infirmières :

Mesdames Beaurin Laëtitia, Loret Estelle, Taunay Estelle, 79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél : 06 37 41 42 05 / 06 09 77 76 09

Maison Médicale :

Maison de Santé des Douves, 1 Bis Route d'Annepont 17350 Taillebourg
Docteur Seguin Laurent et Docteur Villain Julien - tél : 05 46 91 72 65
Ostéopathe DO : Madame Tissot-Bez Ninon - tél : 07 78 10 23 22
Psychologue DE : Madame Canaguier Florence (deux demi-journées par semaine) 07 72 38 98 68
et des Internes régulièrement en stage.

Pharmacie :

Madame Champion - 1 Route d'Annepont 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 35
Ouverture : du lundi au vendredi 09h00-12h30 / 14h15-19h30

Restaurants :

Auberge des Glycines, 4 Quai des Gabariers 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 81 40
Les Quais de Taillebourg, Rte de la Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 73 28 (période estivale)
La Guinguette de Maya, Bords de Charente 17350 Taillebourg - tél : 06 01 48 14 68 (période estivale)

Chambres d'hôtes :

Balade d'Aliénor, 37 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél: 06-89-15-51-61 maisonshotelsalienor@gmail.com Site internet : <https://www.maison-dalienor.com>

Gites :

"La maison d'à côté", tél: 06 70 46 79 15, 33 rue Aliénor d'Aquitaine

Riverside Gites 6 Place Saint Louis 17350 Taillebourg - tél : 07 88 54 15 75
riversidegites17@gmail.com

Commerces :

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 94 40 44
Ouverture du mardi au samedi 07h00-13h30 / 15h30-19h30 et dimanche 07h00-13h00

Tabac - Presse - Souvenirs - Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg »
12 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 70 89
Ouverture du lundi au samedi 07h00-13h00 / 16h00-19h30 - fermé le Jeudi Après-midi

Artisans :

Electricité - Bricolage Eric Marie - tél : 06 16 38 77 17 - e.marie17350@outlook.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de Saint Savinien 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11 - taillebourgauto@orange.fr

Happy Nature Apiculture 17350 Taillebourg tél : 05 46 91 81 15 - contact@happynature.fr

Artisan Peintre Nicolas Bonnin 2 rue du Logis 17350 Taillebourg - tél : 06 03 94 76 65

MJ Maçonnerie Julien MARLIER 17350 Taillebourg - tél : 06 07 54 11 00 julienmarlier@orange.fr

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens - Guêpes - Chenilles Processionnaires -
Protection et enlèvement d'essaims d'abeilles - tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage société Elagage17.com - tél : 05 46 91 81 15

Dominique Barjonnet Bouquiniste et petite brocante_Achat-Vente,
Tous les samedis, place Saint Pierre, Saintes de 8h à 18h - tél : 06 83 16 14 50 - domibarjonnet@gmail.com

Artistes-Galleries d'Art :

Galerie d'art "90bis"
(période estivale, met à l'honneur une sélection d'artistes) - 90 bis rue Aliénor d'Aquitaine - tél : 06 14 17 22 02

Atelier boutique bijoux, luminaires, objets déco - 33 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
Instagram: [SylvieAlbert17](https://www.instagram.com/SylvieAlbert17) tél 06 62 37 76 73

Services :

Communication Print et Digitale Photographie Edition Jean-François Weill dit Morey
tél : 09 72 31 46 61 - contact@pixel17.fr Site internet : <https://www.pixel17.fr>

AJP, Adèle Albert - Conseillère Immobilier - tél : 06 79 40 20 71 albert.saintes@ajp-immobilier.com

Capifrance, Françoise Roché Conseillère Immobilier - tél : 06 08 32 38 69 francoise.roche@capifrance.fr

Mathieu TANCHAUD, Conseiller en Immobilier - tél : 06 31 62 10 80 mathieu.tanchaud@iadfrance.fr

Proprietes-privées.com, Brigitte Marie Conseillère Immobilier indépendante - tél : 06 29 49 79 38
b.marie@proprietes-privées.com

